

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Prairies

Date : 2 octobre 2023 **Heure :** 18 h 30

Endroit : Salle Alphonse-Desjardins

Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	x	Marie-Maude Forest, enseignante	x
Audrey Vézina, parent	x	Caroline Marsolais, enseignante	x
Nathalie Kingsbury, parent	x	Catherine Caron, enseignante	x
Stéphanie Markey, parent	x	Anne-Sophie Beaudoin-Martel, enseignante	x
Vincent Motard-Côté, parent	x	Nathalie Laporte, employée de soutien	x
Caroline Jacques, parent	x	Monique St-Cyr, employée de soutien	x
Mathieu Descôteaux, parent substitut		Élisabeth Bourgeois, enseignante, substitut	x
Émilie Bédard, parent substitut	x	Steve Larocque, directeur	X
		Ariane Forest Dubuc, directrice adjointe	X

1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par M. Jonathan Masse.

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **proposé par Mme Catherine Caron** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 2 octobre 2023.

CÉ-20231002-01

4. Suivi de la rencontre du 17 mai 2023

Mme Nancy Lapointe, directrice générale du CSS des Samares vient présenter la décision du centre au regard du nouvel établissement. La nouvelle école fera partie de l'école des Prairies. Elle émet certaines réserves telles que la cohérence, le développement des mêmes visions, de faciliter les transitions. Nous devons maintenir la collaboration bien établie et s'assurer de limiter les transitions. La hausse de clientèle prévue ne sera pas aussi importante que prévue, donc nous accueillerons une clientèle HDAA. Il faudra trouver un nouveau nom pour le nouvel établissement. Les modalités seront discutées avec Monsieur Larocque. L'organisation scolaire des différents établissements sera à déterminer.

5. Questions orales du public

Aucune question du public.

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2023

Certaines coquilles seront corrigées.

Il est **proposé par Mme Anne-Sophie Beaudoin** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2023 et ses suivis.

CÉ-20231002-02

7. Nomination aux différents postes du conseil d'établissement

7.1 Présidence

Mme Vézina propose la candidature de Monsieur Masse qui est élu par acclamation.

7.2 Vice-Présidence

Mme Anne-Sophie Beaudoin Martel propose la candidature de Mme Vézina qui est élue par acclamation.

7.3 Secrétaire

Mme Catherine Caron propose Mme Caroline Marsolais qui est élue par acclamation.

7.4 Représentants de la communauté

Le point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

CÉ-20231002-03

8. Dénonciation de conflits d'intérêts

Monsieur Larocque explique la teneur du document de dénonciation de conflits d'intérêts. Aucune dénonciation de conflits d'intérêts.

9. Fonctionnement du conseil d'établissement

9.1 Régie interne

Certains points de modifications ou de discussions sont revus et proposés par l'ensemble des membres du conseil d'établissement.

9.2 Calendrier des réunions

Lundi le 2 octobre 2023
Mardi le 12 décembre 2023
Lundi le 5 février 2024
Lundi le 18 mars 2024
Mardi le 21 mai 2024
Lundi le 10 juin 2024

Il est **proposé par Mme Anne-Sophie Beaudoin** et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne et le calendrier du conseil d'établissement 2023-2024.

CÉ-20231002-04

9.3 Courriels et coordonnées des membres

Monsieur Larocque fera parvenir les documents par courriel.

10. Points de la direction

10.1 Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement s'élève à 530,00\$ qui peut être alloué aux frais de déplacement, aux frais de gardiennage, aux diverses activités scolaires, la semaine du personnel et la dernière rencontre du conseil d'établissement. Le point sera reporté au prochain conseil.

10.2 Activités et sorties

L'approbation des sorties se fera par courriel. Une activité est proposée pour les 6^e année à l'île Vessot.

Il est **proposé par Mme Vézina** et résolu unanimement d'approuver la sortie à l'île Vessot des classes de 6^e année.

CÉ-20231002-05

10.3 Projet éducatif

Monsieur Larocque informe les parents qu'ils seront sollicités afin de compléter un sondage au sujet du bien-être de leur enfant à l'école. Les travaux seront complétés par deux comités formels de l'école.

10.4 Service de garde lors des journées pédagogiques d'août 2024

Pour le moment, il y a beaucoup d'enjeux envisagés au regard des locaux et de l'entretien ménager entre la période estivale du camp de jour et la rentrée scolaire. Nous devons réévaluer la situation lors de la révision de la régie interne du service de garde.

10.5 Règlement sur le traitement des plaintes

Monsieur Larocque dépose le document de réglementation du traitement des plaintes qui est approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'établissement

11. Comité de parents

Les parents présents au comité de parents seront plus investis et travailleront sur des tables de décisions afin d'augmenter leur pouvoir d'action.

12. Varia

Aucun varia.

13. Rappel de la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement

La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 12 décembre à la salle Alphonse-Desjardins.

14. Levée de l'assemblée

Il est **proposé par M. Anne-Sophie Beaudoin-Martel** et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 20 h 32.

CÉ-20231002-06



M. Jonathan Masse, président



M. Steve Larocque, directeur